## L'ajournement

Avant la fin de la réunion avec les représentants de la ville et de la province, le ministre a convenu de demander au ministère de l'Expansion économique régionale s'il disposait de fonds qu'on pourrait affecter au projet de déplacement des voies ferrées de Winnipeg. On étudie cette possibilité avec la plus grande célérité afin de prendre une décision le plus tôt possible.

Même si le gouvernement fédéral est en mesure d'augmenter proportionnellement son engagement financier, je doute

que la province et la ville de Winnipeg décident d'accorder la priorité au financement des travaux de reconstruction des voies ferrées du CP. Cet élément essentiel de leur participation ne saura être réglé que par des négociations entre les parties intéressées.

M. l'Orateur adjoint: La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 21.)